



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE

AVIS DE MOTION

Règlement 354-2025 - Concernant les dispositions municipales applicables par la Sûreté du Québec

Avis de motion :

Avis de motion est donné par Alain Delisle, conseiller, à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 354-2025 concernant les dispositions municipales applicables par la Sûreté du Québec sera déposé pour adoption à une séance ultérieur.

DONNÉ À SAINTE-IRÈNE, CE 3 SEPTEMBRE 2025



Marie-France Lévesque
Directrice générale et greffière trésorière